



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Marion MARTIN  
Tél : 05 45 35 30 00  
Mail : m.martin@inao.gouv.fr

V/Réf : Myriam ROBERT

N/Réf : 2019 – 13 MM

La Directrice de l'INAO

à

Madame la sous-préfète  
Sous-Préfecture de Cognac  
Pôle Développement Durable  
362 Rue Jean Taransaud  
16100 Cognac

Objet : Demande d'autorisation environnementale ICPE  
Construction de nouveaux chais de stockage d'alcool de bouche par la société ORECO à Merpins (16)

Châteaubernard, le 19 février 2019

Par saisine ANAE reçue le 29 janvier 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour étude et avis, la demande soumise à autorisation environnementale concernant la construction de 5 nouveaux chais de stockage d'alcool de bouche par la société ORECO sur la commune de **MERPINS**.

La commune de **MERPINS** est située dans l'aire géographique des Appellations d'Origine Contrôlées « Cognac Grande Champagne », « Pineau des Charentes » et « Beurre Charentes Poitou ». Elle appartient également aux aires de production des indications géographiques protégées « Agneau du Poitou Charentes », « Jambon de Bayonne », « Porc du Sud Ouest », « Veau du Limousin » et des IGP viticoles « Atlantique » et « Charentais ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Les 5 nouveaux chais seront construits à l'intérieur de l'enceinte du domaine de la société, à proximité d'autres bâtiments et en dehors d'un contexte de production viticole.

Après étude du dossier, l'INAO vous informe qu'il n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,  
Le Délégué Territorial  
Laurent FIDELE

Copie : DDT16

